



HAL
open science

Les mémoires du siège de Louisbourg (1758)

Thierry Sauzeau

► **To cite this version:**

Thierry Sauzeau. Les mémoires du siège de Louisbourg (1758). Tierce. Carnets de recherches interdisciplinaires en histoire, histoire de l'art et musicologie, 2020, 4. hal-03176485

HAL Id: hal-03176485

<https://hal.science/hal-03176485v1>

Submitted on 19 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les mémoires du siège de Louisbourg (1758)

Par Thierry Sauzeau

Publication en ligne le 13 novembre 2020

Table des matières

[Le siège de Louisbourg \(1758\)](#)

[Un siège entre mémoire anglaise et amnésie française \(XIX^e siècle\)](#)

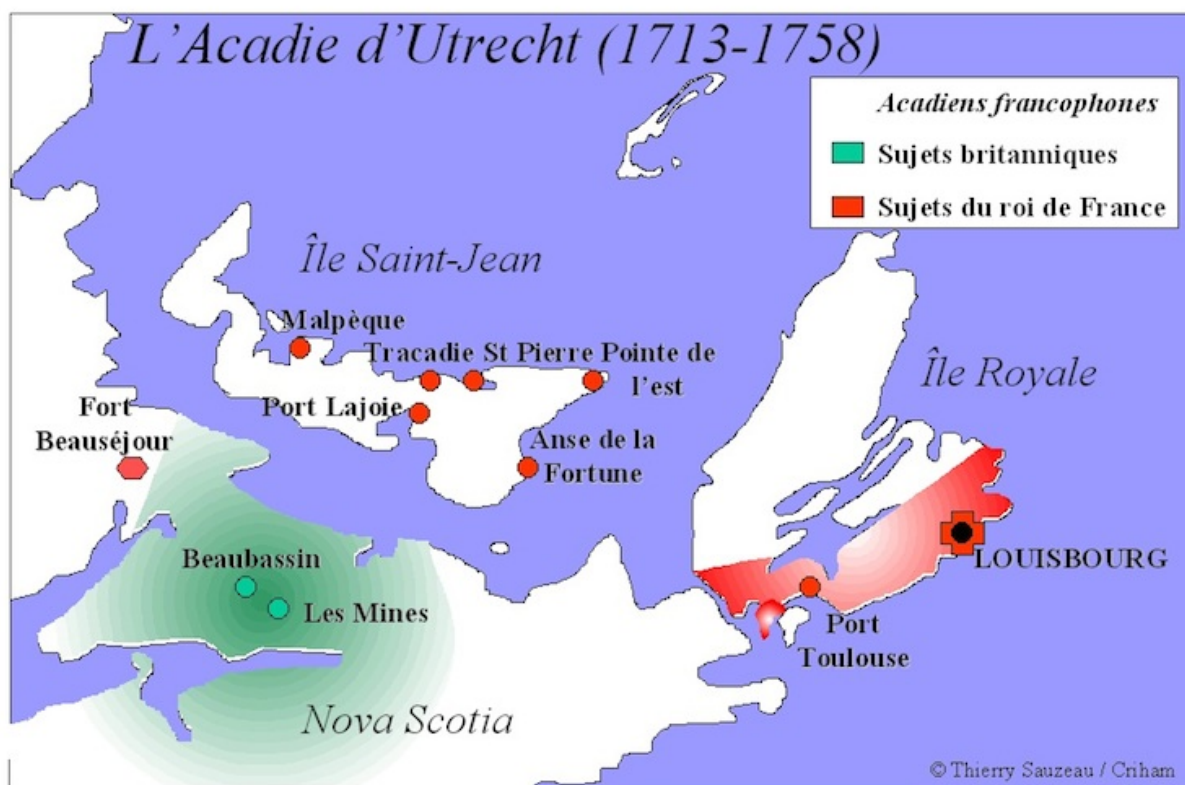
[Une mémoire entre médiation et médiatisation](#)

[Conclusion](#)

Texte intégral

Lorsqu'au lendemain du règne de Louis XIV, la monarchie française dut repenser les contours de sa présence en Nouvelle-France, l'une des questions cruciales consistait en la sécurisation du golfe du Saint-Laurent. En effet, les dispositions du traité d'Utrecht (1713) avaient consacré la mainmise britannique sur l'embouchure du fleuve. Les Anglais étaient désormais maîtres de la grande île de Terre-Neuve ainsi que de la péninsule acadienne. Ils étaient donc en mesure de contrôler l'artère essentielle du Canada français. Pire, ces territoires étant situés au débouché des routes transatlantiques vers le Canada et la Nouvelle-Angleterre, la puissance britannique disposait des moyens de surveiller, limiter voire interrompre les relations maritimes entre la France et la vallée du Saint-Laurent (Québec, Trois-Rivières, Montréal). C'est dans l'objectif de desserrer cet étau, que le gouvernement de la Régence se lança dans un projet de renforcement de la présence française dans cette zone stratégique. À Utrecht, les négociateurs de Louis XIV avaient obtenu le maintien sous souveraineté française de trois territoires quasi déserts, que la France de Louis XV tenta alors de coloniser.

Outre l'Acadie continentale (Nouveau Brunswick actuel), laissée jusqu'alors aux Amérindiens et aux coureurs de bois, la France pouvait s'appuyer sur deux grandes îles : l'île Saint-Jean (actuelle île du Prince Édouard) et l'île Royale (actuelle île du Cap Breton, province de Nouvelle-Écosse). Sous le règne de Louis XIV, la France s'était dotée d'un nouvel arsenal maritime sur le golfe de Gascogne, Rochefort, afin d'offrir un soutien logistique à la politique coloniale sur le continent américain [1]. C'est dans le contexte que la Régence put mettre à profit d'une accalmie atlantique de trois décennies (1713 - 1744) : la Paix de Trente Ans [2]. Le royaume de France tenta alors de consolider sa présence aux portes de l'Amérique du Nord francophone notamment à travers le lancement d'un grand chantier : la construction de la forteresse portuaire de Louisbourg.



Document 1

Carte de l'Acadie 1713-1755]

En janvier 1717, la France acceptait de signer la Triple Alliance avec Londres et Amsterdam ; les relations internationales entraient dans une nouvelle ère, celle du *balance of power*. La crise financière, aggravée par la faillite du système de Law, commandait parallèlement une réduction drastique des effectifs de la marine royale qui passa de 70 à 30 navires entre 1713 et 1721. Cette réduction de la force navale n'était pas pour déplaire à Londres. La prise de possession et l'installation d'un point d'appui fortifié à l'entrée du Saint-Laurent n'en devenait que plus impérieuse. Parti de Rochefort, à bord du *Samslack*, le lieutenant du roi Joseph de Saint-Ovide mena une première expédition en 1713 et choisit le site du *Havre-à-l'Anglois* pour y fonder la nouvelle colonie. Dès 1717 et jusqu'en 1720, la monarchie dirigea vers l'île Royale des soldats, des vivres et de l'armement afin de marquer son territoire dans une zone où la présence britannique mettait en danger la souveraineté française. À partir de 1720, et pour deux décennies, la consolidation de la colonie fut à l'ordre du jour. Un véritable pont maritime relia Rochefort et Brest à Louisbourg, qui devint peu à peu l'étape essentielle de la navigation entre la France et le Canada [3]. Dans le même temps, la forteresse où était venue se fixer une partie de la bourgeoisie acadienne en exil devint une plaque tournante du commerce atlantique [4].



Document 2

Plan de Louisbourg vers 1740

Aux échanges officiels, respectueux du périmètre de l'exclusif colonial, s'ajouta bientôt un commerce interlope, animé par les négociants américains de Nouvelle-Angleterre. Vers 1740, on négociait à Louisbourg les fourrures canadiennes et la morue de Terre-Neuve, monnaies d'échange historiques du commerce franco-canadien, en grande partie contrôlé par les négociants de la Rochelle. Le port de l'île Royale était également animé par des flux de marchandises venues des Isles d'Amérique (sucre, mélasse, rhum, café) qui s'échangeaient contre des produits américains. À la fin de la Paix de Trente Ans, Louisbourg avait bien dépassé le projet stratégique des origines, impulsé par la puissance publique : la forteresse abritait une zone franche profitable aux Français et nuisible aux intérêts londoniens [5].

Au début des années 1740, un nouvel ordre s'ouvrit sur la scène internationale. La mort de l'empereur Charles VI de Habsbourg déséquilibra le *balance of power*. En janvier 1743, le décès du cardinal Fleury sonna la fin d'une politique pacifiste avec laquelle Louis XV était décidé à rompre. La France s'engagea dans la guerre de succession d'Autriche sur le front européen mais aussi sur le front atlantique. Son infériorité navale ne lui permit pas de défendre Louisbourg, qui tomba en 1745, au terme d'un siège de 47 jours. Dans les négociations de la Paix d'Aix-la-Chapelle, Louisbourg fut néanmoins restitué à la France, au grand dam des milieux négociants de Londres. Ce premier siège annonçait cependant le suivant, qui prit place en 1758. Ce fut le dernier siège de l'histoire de Louisbourg, la fin de la partie jouée entre Français et Anglais en Amérique du nord [6]. La chute de la forteresse laissait le Canada français à la merci des raids navals anglais dans le Saint-Laurent. Québec tomba en 1759, Montréal en 1760. La mémoire de ce siège ultime possède plusieurs dimensions. Dans le contexte impérial, la propagande anglaise le monta immédiatement en épingle, tant il figurait la mère de toutes les batailles menées en Amérique du Nord. Dans un second temps, c'est l'oubli qui s'imposa autour de cet épisode, tant en France qu'au Canada. Enfin, un regain d'intérêt s'est exprimé, à la fin du XX^e siècle, sur fond de commémorations et de reconnaissance du fait francophone, par les autorités fédérales canadiennes.

Le siège de Louisbourg (1758)

La position stratégique de Louisbourg, porte de l'Amérique française, cristallisa peu à peu les croissantes tensions franco-anglaises en prélude à la guerre de Sept Ans. La rivalité des deux empires coloniaux s'exprima dès 1754, à travers une série de batailles rangées autour d'une ligne de forts situés dans la vallée de l'Ohio. À cette première zone de contact conflictuel vint bientôt s'ajouter un second point chaud, sur le front maritime. Au printemps 1755, une escadre anglaise commandée par l'amiral Boscawen vint établir un blocus à l'entrée du golfe du Saint-Laurent. Les incidents se multiplièrent avant que les Anglais ne procèdent à un coup de force : la saisie, sur les bancs de Terre-Neuve, des navires de pêche à la morue battant pavillon français et la capture de 10 000 marins, en pleine paix. Enfin, les Acadiens francophones passés sous souveraineté britannique après 1713 furent victimes du Grand Dérangement, une opération de déportation politique organisée par le gouverneur anglais Charles Lawrence, afin de prévenir toute collusion entre ces *french neutrals* et les Canadiens français. Pour celles et ceux qui refusaient de se soumettre à l'autorité britannique il n'y avait d'autre choix que de se réfugier auprès des Français. Une partie des réfugiés gagnèrent Louisbourg tandis que les plus déterminés rejoignirent les troupes franco-indiennes qui s'organisaient alors dans les bois et sur les côtes de l'Acadie continentale (actuel Nouveau-Brunswick).

Côté français, la résistance s'organisa sur les bases habituelles, en utilisant toutes les recettes qui avaient permis à la colonie de se maintenir en dépit d'un grave déficit démographique : la Nouvelle-France ne comptait pas 100 000 habitants quand les Treize Colonies américaines rassemblaient près de 2 millions de colons en 1756. La profondeur stratégique et les alliances indiennes permettaient aux Canadiens de mener une petite guerre faite d'escarmouches, de raids et de replis rapides. Le renfort des Acadiens ayant fui la déportation renforça d'ailleurs cette orientation. Encore ces tactiques n'étaient-elles envisageables que pour défendre les territoires continentaux de la Nouvelle-France. Le soutien fourni par le gouvernement de Louis XV s'appuyait essentiellement sur les villes de la vallée du Saint-Laurent et sur Louisbourg. Il se matérialisait par l'envoi de troupes convoyées sur des escadres vieillissantes, dont l'entretien coûtait cher, et grâce à des équipages difficiles à réunir, suite au coup de force de Boscawen.

La confrontation annoncée autour de l'île Royale redonnait la primeur aux tactiques à l'européenne : ordre serré, colonnes de bataille, troupes régulières, siège. Les Anglais imposèrent leur agenda, car ils disposaient de la supériorité navale, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Près de 2000 marins de la flotte et troupes de marines pouvaient être mis à disposition des opérations. Pour monter à l'assaut de Louisbourg, l'état-major anglais fit de plus le choix d'aligner plus de 12 000 hommes de troupes régulières, appuyés par 300 canonniers et 200 sapeurs. Les ressources françaises en troupes régulières étaient faibles. La garnison installée en 1748 comptait environ 1200 hommes des *Compagnies franches de la Marine*. Louisbourg était également la première place forte coloniale à accueillir une compagnie d'artilleurs. Formés à Rochefort, ils n'étaient qu'une cinquantaine, redoutablement entraînés. Des renforts furent acheminés depuis la France durant l'année 1755 : les régiments *Bourgogne* et *Artois* vinrent renforcer la garnison de quelques 550 hommes. Au début de l'année 1758 deux nouveaux corps de troupes traversèrent l'Atlantique : 700 hommes des *Volontaires-Étrangers* et 700 hommes du régiment de *Cambis*. La forteresse pouvait également compter sur une milice bourgeoise de 300 hommes et une centaine d'Acadiens, venus de l'île Saint-Jean, pour renforcer la garnison. Pour conserver la liberté de conduire des opérations de petite guerre, le gouverneur Drucour décida de prélever 50 volontaires de chaque régiment afin de créer un corps d'infanterie légère. Il pensait aussi pouvoir compter sur quelques dizaines de partisans, Canadiens, Acadiens et Amérindiens commandés par Boishébert, positionnés en baie de Miramichi, mais à quelque 800 km de là...

Victime de la supériorité des Anglais, la stratégie navale des Français subit au début de l'année 1758 une série de revers. Partie de Toulon, une escadre de secours se retrouva chassée par la Royal Navy en Méditerranée et dut se réfugier dans le port espagnol de Carthagène. L'escadre de Rochefort, qui devait escorter un convoi de navires marchands pour Louisbourg et le Canada, subit elle aussi la pression anglaise qui retarda puis annula

l'expédition. Le plan imaginé par l'Amirauté britannique était en marche : les renforts espérés n'avaient aucune chance d'arriver. L'état-major français organisa cependant un toute hâte l'appareillage d'une douzaine de vaisseaux, alourdis par des missions de transport. La seule réelle escadre armée pour la guerre, arriva finalement de Brest sous les ordres de l'amiral Duchaffault, mais elle évita Louisbourg pour débarquer le régiment de Cambis à Port Dauphin, avant de mettre le cap sur Québec. Au total, au début du mois de juin 1758 le gouverneur Drucour ne pouvait compter que sur 3500 défenseurs et autant de marins répartis sur cinq vaisseaux stationnés dans le havre de la forteresse. Face à lui, l'amiral Boscawen commandait une flotte de 23 vaisseaux et 18 frégates avec 2000 marins et troupes de marine, une centaine de transports montés par plus de 6000 marins du commerce, une armada qui transportait les 12 000 hommes du général Amherst et de son lieutenant, Wolfe.

Au matin du 2 juin 1758, la flotte anglaise arriva en vue de Louisbourg. La forteresse occupait la presqu'île qui ferme le sud du Havre-à-l'Anglais, une anse de trois kilomètres de long, sur un large, ouverte sur l'Atlantique par une passe semée d'îlots. Le 8 juin, le général Wolfe se distingua en menant à bien, en dépit d'une forte houle, une difficile opération amphibie dans la baie de la Comorandière, située au sud de la forteresse. Progressant vers le nord, les Anglais contournèrent le havre et le 12 juin ils se rendirent maîtres de la tour du fanal, située sur la *pointe Rosse*, face à Louisbourg, en rive nord de la passe. Une semaine plus tard, les batteries anglaises entamaient le pilonnage d'artillerie qui allait durer cinq semaines. Sous le feu de l'artillerie, les défenseurs peinèrent d'emblée à empêcher la progression des assiégeants, qui parvinrent à aménager un retranchement à moins de 500 m au sud du rempart, sur une colline baptisée *Green Hill* (26 juin). Cette position anglaise, un temps ruinée au cours d'une sortie réalisée par un détachement du Royal Bourgogne (9 juillet), fut vite réinvestie par les Anglais qui dispersèrent en même temps les maigres renforts franco-indiens conduits par Boishébert (11 juillet). Sur mer, la frégate *L'Echo*, qui était parvenue à échapper au blocus était capturée par la Navy. Le 20 juillet, les sapeurs anglais s'approchèrent suffisamment du bastion Dauphin (rempart sud de Louisbourg) pour le miner et le faire sauter. Le lendemain, trois des cinq vaisseaux français (*L'Entreprenant*, *Le Célèbre* et *Le Capricieux*) furent incendiés par les mortiers des assiégeants. Moins d'une semaine plus tard, les 25 et 26 juillet, les brèches dans les remparts au sud et l'incendie des casernes laissaient entrevoir une issue d'autant plus proche que le vaisseau *Le Prudent*, qui couvrait de son artillerie le nord de la forteresse, était incendié à son tour.

Dans l'étai du siège : 2 juin – 27 juillet 1758



8 juin 1758 - Wolfe débarque à la Comorandière



26 juin - Retranchements sur Green Hill sous le feu français



12 juin 1758 - Abandon des retranchements par les Français / la tour du fanal aux Anglais



20-21 juillet - Les sapeurs anglais réduisent au silence le bastion Dauphin / incendie de trois des cinq navires français.

Document 3

Infographie du siège de 1758

Sept semaines plus tôt, les Français retranchés dans Louisbourg avaient bien compris, étant donné la disproportion des forces en présence, qu'ils ne lutteraient que pour leur honneur. Le 27 juillet, sous la menace d'une attaque générale, le colonel Amherst et l'amiral Boscawen imposèrent aux Français une reddition sans condition, les forçant à « capituler comme prisonniers de guerre ». Même l'honneur était perdu. Expédié en France, le gouverneur Drucour eut à répondre de sa conduite, que seule l'humanité envers la population civile avait guidée. Dans les semaines qui suivirent, Louisbourg, l'île Royale et l'île Saint-Jean, furent vidés de leurs habitants francophones tandis que les Anglais s'emparaient méthodiquement de l'ensemble de l'ancienne Acadie et même de la Gaspésie. Le 7 octobre 1758, sans attendre les traités mettant fin à la guerre de Sept Ans (1763), le roi d'Angleterre George II proclamait l'annexion anglaise de l'Acadie d'Utrecht [7].

Un siège entre mémoire anglaise et amnésie française (XIX^e siècle)

Avant même la fin du conflit, les autorités anglaises avaient résolu de solder les comptes de la présence française en Amérique du Nord. Une première preuve en fut fournie par cette annexion rapide des rives du golfe du Saint-Laurent, dès la fin 1758. Dans un autre registre, le siège de Louisbourg devint le sujet d'une production iconographique qui allait servir la propagande impériale, tout en facilitant la reconnaissance géographique et topographique des territoires conquis. À l'égard du siège, les Anglais se dotèrent donc d'une mémoire de papier, à l'opposé de leur comportement sur le terrain, qui consista à détruire toute trace de la présence française en

Acadie. Côté français, l'humiliation de la reddition sans condition, prélude d'une défaite générale en Amérique du Nord, fut à l'origine d'un silence prolongé.

La prise de Louisbourg par les Anglais est contemporaine de l'avènement de grandes maisons d'édition londoniennes, qui popularisent une production picturale d'aquarelles dont les auteurs sont aussi bien des civils que des militaires [8]. Les maisons Jefferys, Sayer, Bowles, Boydell ou Wells diffusent les réalisations des officiers de marine, intéressés par les vues des côtes et des ports, tandis que les officiers militaires se tournent vers la topographie. Le débarquement anglais sur l'île Royale et la chute de Louisbourg sont les préludes de la conquête du Canada. Les premiers topographes accompagnent le corps expéditionnaire dirigé par Amherst. John Ince est de ceux-là. Installé sur les hauteurs de la pointe Rosse, il réalise autour du 20 juillet 1758 une série de vues panoramiques présentant le phare de la pointe au premier plan, et en perspective les passes du Havre-à-l'Anglais, la forteresse et les vaisseaux français qui la défendent, l'anse de la Comorandière à l'arrière-plan, avec l'armada britannique au mouillage [9].



Document 4

Le siège par John Ince 1758

La mise en scène très réaliste des assiégeants présente des soldats et des ouvriers occupés à mettre en oeuvre les retranchements derrière lesquels s'installe l'artillerie, prête à porter les coups décisifs contre les assiégés : le 21 juillet, les bombes anglaises incendient trois des cinq vaisseaux français au mouillage sous les murs de Louisbourg. Le sujet du siège attire également un peintre officiel de la marine comme Richard Paton (1717 - 1791). Autodidacte, il est remarqué par Charles Knowles, officier de la Navy aux côtés de qui il navigue et se forme, tant à la peinture qu'au métier de marin. Spécialisé dans les toiles présentant des reconstitutions historiques, il exécute en 1767 un tableau présentant la bataille du Cap Passaro (1718) avant d'exposer à la *Society of Artists* en 1770, une oeuvre intitulée « Incendie du vaisseau *Le Prudent* et capture du *Bienfaisant* lors du siège de Louisbourg. »

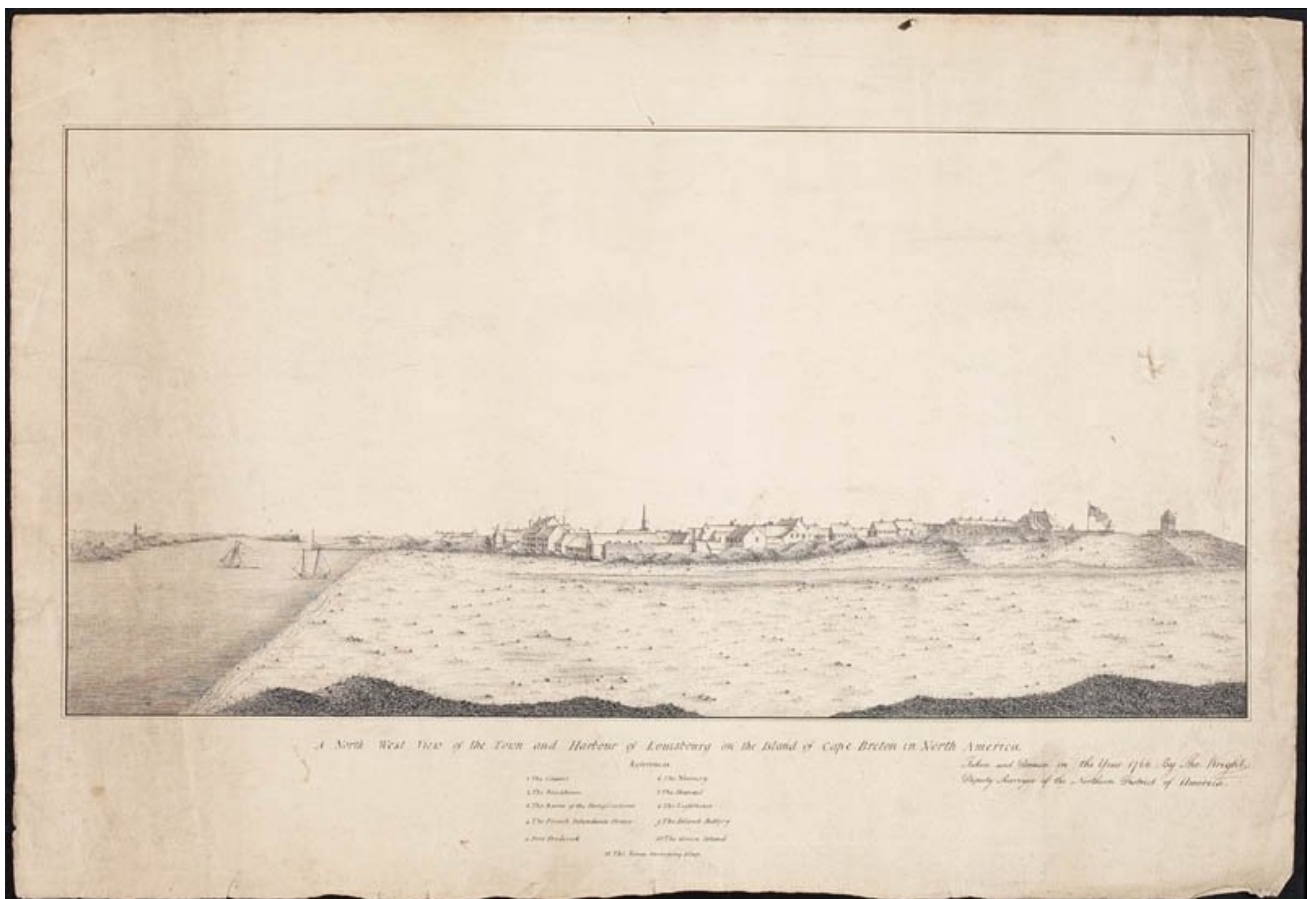


Document 5

L'incendie du *Prudent* par Richard Paton, 1770]

La carrière médiatique de ces œuvres, que Paton et Ince ont consacrées au siège, se prolonge grâce à une série de gravures réalisées par Canot, et publiées chez Jeffreys.

Au-delà de l'exaltation de la victoire militaire, le comportement de la puissance britannique dans les années qui suivent le siège rejoint le chemin suivi par la mémoire française. Après la première prise de Louisbourg par les Anglais, la forteresse avait été restituée aux Français en 1748. Pour éviter une nouvelle déconvenue, en février 1760 « His Majesty's orders and Mr. Pitt's » décide de la destruction totale du site de Louisbourg. L'un des ingénieurs ayant participé au siège, le colonel Bastide, est dépêché sur l'île du Cap Breton en mai 1760. À l'automne suivant, la totalité des fortifications est démantelée. De gros blocs de démolition sont même acheminés vers Halifax, la capitale du Canada atlantique. À la fin de l'année 1760, les trois régiments réguliers ainsi que les miliciens américains de Nouvelle-Angleterre mobilisés sur le chantier sont évacués. Les quelques hommes de garnison maintenus sur le site, le quittent définitivement en 1768. C'est le moment où Thomas Wright, résident général sur l'île du Prince-Édouard, réalise une nouvelle vue panoramique de Louisbourg, entouré de monticules de terre là où s'élevait auparavant le rempart. Le parallèle est saisissant, entre le traitement réservé à Louisbourg et celui de l'empire romain avait promis à Carthage.



Document 6

Louisbourg's ruins par Thomas Wright, 1770

À l'abandon du site par les Anglais répond au XIX^e siècle un oubli complet côté français. Il faut attendre la fin du siècle et la conclusion de l'Entente cordiale, pour voir réapparaître le siège dans la littérature. En 1888, l'écrivain et romancier Rémy de Gourmont (1858-1915) consacre par exemple à l'événement l'une des 50 gravures de son ouvrage intitulé « Les Français au Canada et en Acadie » [10]. À l'arrière-plan, la forteresse ainsi que sa flotte de défense sont en flammes. L'armée britannique, toutes bannières au vent, évolue au premier plan en ordre serré sous la conduite d'un officier à cheval. Le vainqueur d'hier, devenu l'allié face à l'expansionnisme allemand, présente les marques de la puissance, triomphant d'un ancien régime honni par la III^e République.

À la même époque, le Canada atlantique connaissait une période extrêmement active de revendications de la part des francophones. Un peu plus d'un siècle après le Grand Dérangement, un mouvement de « renaissance acadienne » aboutissait à la réunion de conventions nationales, la première en 1881 à Memramcook (Nouveau-Brunswick). Dans ce contexte d'affirmation du fait français, un monument fut érigé en 1895 par la *General Society of Colonial Wars*. C'était une colonne de granit surmontée d'un globe symbolisant un boulet de canon.



Document 7

Le monument de la GSCW

Bien qu'elle fût dédiée à la première prise de Louisbourg en 1745, cette installation fut ressentie comme une injure à la mémoire des francophones d'Acadie. La commémoration souleva des protestations de la part du sénateur acadien Pascal Poirier, et d'autres groupes au Canada. Tous soutenaient que le gouvernement fédéral du Canada ne devait pas permettre à des étrangers (la société fondée à New York était américaine) d'ériger au pays un monument pour commémorer ce que les Canadiens français considéraient comme une défaite. Le statut du siège de Louisbourg, n'était plus seulement une affaire de mémoire francophone : il atteignait une dimension symbolique à l'échelle fédérale. En 1919, lorsque le gouvernement fédéral créa la Commission des Lieux et Monuments Historiques du Canada, afin de doter la nation canadienne d'une mémoire partagée, Louisbourg fut l'un des premiers dossiers examinés et il accéda au rang de site national officiel en 1928, une fois achevé le projet d'expropriation des terres [11].

Une mémoire entre médiation et médiatisation

C'est à John Stewart McLennan (1853-1939), homme d'affaires, historien, auteur, éditeur de journal et homme politique que revenait en grande partie le mérite de cette reconnaissance. Toute sa vie il chercha à réactiver les mémoires imbriquées de la construction, du demi-siècle d'existence (1717-1758) et de la chute de la forteresse. C'est pour ses affaires qu'il s'installa sur l'île du Cap-Breton en 1882. Promu directeur d'une mine appartenant à son père, lui et sa famille passèrent ensuite à Boston, mais ils revenaient chaque été au Cap-Breton, dans le village de *Louisburg* (Louisbourg) qui s'était développé grâce à l'exportation maritime de la houille. McLennan se passionnait pour les ruines qui se trouvaient de l'autre côté du port, en face des quais. Après la mort de son père,

il abandonna l'industrie et se consacra à ses recherches. Revenu vivre à Sydney, capitale de l'île du Cap Breton, il passait chaque hiver en Europe, principalement à Londres et à Paris. Il y cherchait des cartes, des plans et des documents sur l'époque où Louisbourg avait appartenu à la France. En 1918, il fit paraître à Londres sous le titre *Louisbourg from its foundation to its fall, 1713–1758* le livre qui demeure l'œuvre capitale sur l'histoire chronologique de la ville.

Après son retrait de l'industrie, McLennan exerça également la profession d'éditeur de journal. Grâce à ses connaissances, il devint une référence pour la Direction des parcs du dominion (ancêtre de l'agence *Parcs Canada*) et son organisme consultatif, la Commission des Lieux et Monuments Historiques du Canada. Il avait affirmé dans *A notable ruin* qu'il était possible de « reconstruire la ville telle qu'elle était » afin d'offrir un reflet de la première moitié du XVIII^e siècle. Promoteur du musée construit en 1935-1936, il milita pour que Louisbourg, une fois préservée et même rebâtie, favorise le sentiment d'identité canadienne. Sa fille, Katharine, poursuivit la mission de son père à Louisbourg en y occupant le poste de conservatrice honoraire du musée jusque dans les années 1960 [12].

L'industrie du charbon avait été à l'origine de la rencontre entre McLennan et Louisbourg. C'est son déclin qui décida de la plus étonnante des aventures mémorielles et patrimoniales. Le licenciement de centaines de mineurs rencontra en effet le projet de rebâtir Louisbourg. Formés aux techniques traditionnelles, 225 mineurs sans emploi devinrent alors tailleurs de pierres, charpentiers, forgerons ou maçons et furent mobilisés durant 20 ans. A partir de 1961, *Parcs Canada* entreprit la reconstruction en fonction de relevés archéologiques approfondis, appuyés par l'examen des documents historiques collectés par McLennan. Une partie des fortifications, les bâtiments de la citadelle, le quai de la ville et plusieurs rues avec leurs maisons, boutiques et tavernes furent soigneusement reconstruits, selon leur apparence probable vers 1744. Actuellement, dans le cadre des missions de médiation de Parcs Canada, une soixantaine de personnes font revivre chaque été le site qui reçoit environ 100 000 visiteurs, venus – ironie de l'histoire – pour la plupart de cette Nouvelle-Angleterre qui fut la base arrière du siège de 1758. Décédé à 101 ans le 19 septembre 2019, l'architecte Yvon Leblanc a été l'un des piliers de ce défi. Cet Acadien né à Moncton a été honoré pour son centenaire par la publication d'un timbre-poste.

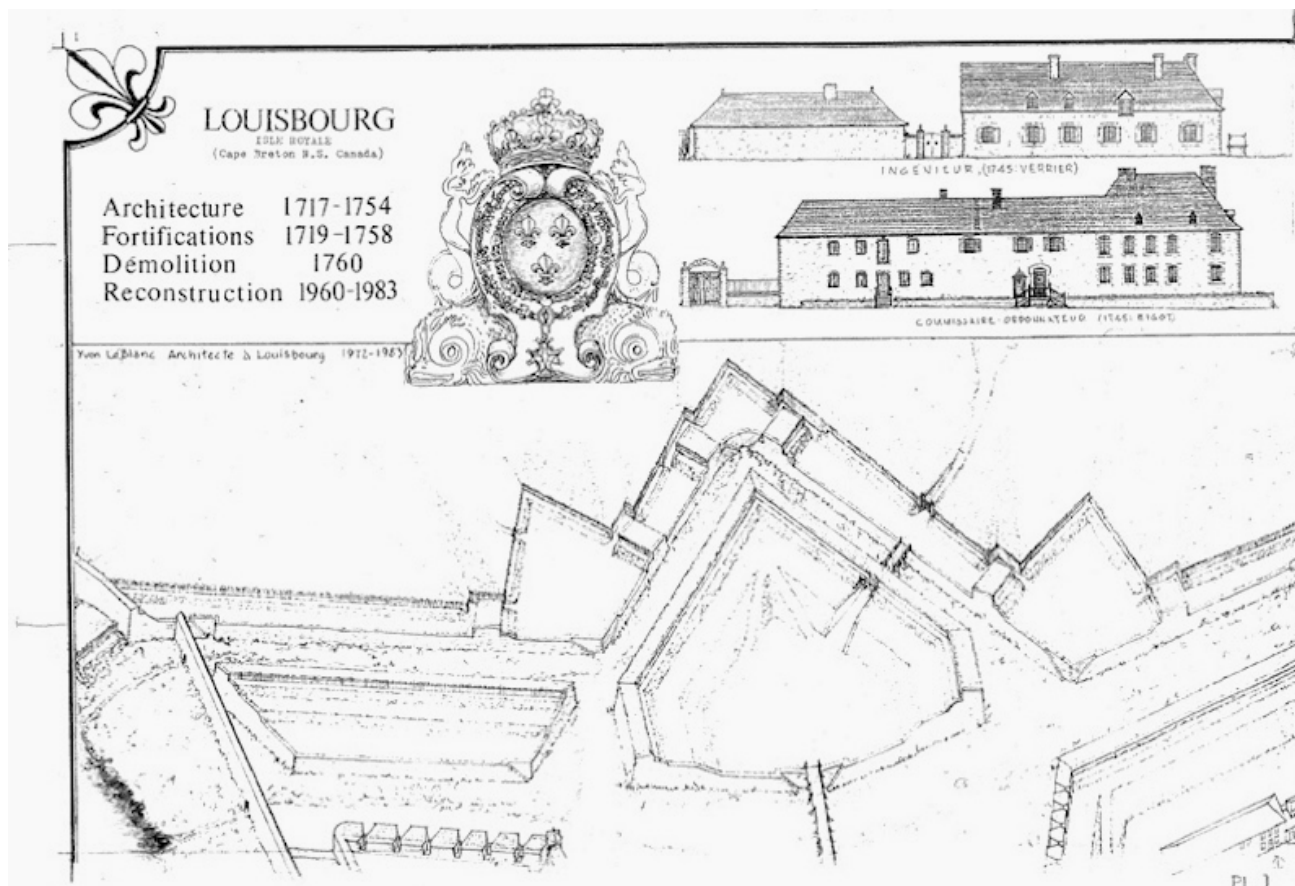


Document 8

Timbre-poste Yvon Leblanc

On l'y découvre en plan américain, tel qu'il évoluait au temps du chantier, durant lequel il avait adopté le costume de l'ingénieur Etienne Verrier, concepteur de Louisbourg [13]. Derrière lui, figure le plan de la forteresse redessiné par ses soins. Très attaché à l'histoire du lieu, ce passionné que j'ai eu l'honneur de rencontrer en 2009,

parlait avec émotion du siège et de la chute de Louisbourg, une histoire dont il connaissait les moindres ressorts et qui était, disait-il, des plus tristes. Il a assuré la sauvegarde et la mise à disposition de ses papiers à travers un site web très complet, qui propose les plans de la reconstruction, les procès-verbaux de réunions, les dossiers photo sur la période 1961-1982 [14].



Document 9

Planche 1 Yvon Leblanc

Ce souci de conserver, de mettre à disposition et de diffuser la mémoire du siège n'a pas réellement traversé l'Atlantique avant l'année 2004, qui a ouvert le temps des commémorations de l'installation pérenne des Français en Acadie (1604) et au Québec (1608). Pourtant, la France détenait depuis longtemps une partie de la mémoire du siège de 1758, à travers les archives de l'île Royale, rapatriées par Drucour et les autres officiers royaux. Ainsi, pour l'Amirauté de Louisbourg en place de 1718 à 1758, les papiers subsistants avaient été transportés à La Rochelle par les soins de son lieutenant général, Laurent de Domingé Meyracq. En 1767, ces papiers furent remis au greffier de l'amirauté de La Rochelle, Regnaud, qui en signa l'inventaire. En 1791, les amirautés étant supprimées, les papiers de Louisbourg furent transférés au tribunal de commerce de La Rochelle et ils sont à présent aux Archives Départementales [15]. L'université de Poitiers a joué son rôle dans le réveil de cette mémoire, sous la direction du professeur Dominique Guillemet, à travers la publication de plusieurs ouvrages [16], et j'y ai pris part en proposant des sujets de recherche à plusieurs étudiants [17]. En collaboration avec le service régional de l'inventaire, une base de données des lieux de mémoire de la Nouvelle-France, incluant l'Acadie, a permis de recenser 600 lieux de mémoire dans les quatre départements de la région Poitou-Charentes, dont une soixantaine concernent l'Acadie et trois seulement sont relatifs à Louisbourg [18]. C'est une autre image de l'oubli que dessine cette enquête. Autant le « génie français » a été honoré à travers les personnages et événements marquants de la construction du premier empire colonial français, autant l'Acadie d'Utrecht n'a pas eu droit de cité, entre son coût d'édification présenté comme exorbitant et sa fin peu glorieuse en 1758.

Le temps des commémorations a tout de même permis quelques réalisations. Marqué par ses liens avec l'Acadie, dont il est à la fois une terre d'émigration et de retour, le département de la Vienne abrite plusieurs associations mémorielles. L'une d'elles, *Châtellerauld Québec Acadie*, a mis en chantier avec Yvon Leblanc une maquette en plan-relief de Louisbourg.achevée en 2009, elle est depuis lors régulièrement prêtée au sein du réseau des *Amitiés France-Acadie*, qui réunit une dizaine d'associations en France. L'élan donné par les commémorations s'est vu prolonger en 2013 et 2014, années anniversaire des traités de paix et de la guerre de succession d'Espagne. Pour la société *Eliocom*, Françoise Mamolar a ainsi réalisé en 2013 le tournage d'un documentaire intitulé *Louisbourg, un rêve d'Amérique* [19]. L'année suivante, le musée du Nouveau Monde de la Rochelle consacrait au sujet une exposition intitulée *Louisbourg, phare du Nouveau Monde : les desseins d'une ville*. En parallèle, les Archives départementales de la Charente-Maritime montaient de leur côté l'exposition *Louisbourg, phare du Nouveau Monde* qui s'accompagnait d'un petit opuscule de présentation [20].

Cette médiation a également débouché sur une forme inédite de médiatisation. Création de la société Ubisoft, spécialisée dans le jeu vidéo, le jeu *Assassin's Creed* offre depuis 2014 à ses adeptes la possibilité de rejouer le siège de Louisbourg. La disproportion des forces des défenseurs – le joueur monte un navire corsaire – et des assaillants, une escadre fortement armée, évoque de façon assez réaliste les déséquilibres du siège. La présentation du contexte historique tout comme la description du déroulement du siège de 1758, ainsi que l'exposé des forces en présence, à travers une fiche technique, apparaissent particulièrement soignés. Dernier avatar de l'histoire du siège de 1758, mais non le moindre, ce jeu vidéo passe d'une certaine manière le témoin de la mémoire aux jeunes générations, chez qui il est très populaire. C'est finalement une mémoire au long cours, marquée par des recompositions permanentes, que suscite ce siège militaire et naval, longtemps méconnu et enfin reconnu.

Conclusion

La mémoire du siège de Louisbourg a finalement vécu des fortunes diverses de part et d'autre de l'Atlantique et en fonction des époques. La chute de la forteresse, en 1758, a fait figure de traumatisme pour l'honneur français, dans une société d'Ancien Régime qui plaçait cette valeur au-dessus de toute autre considération. À la honte française d'avoir dû rendre les armes, sans s'être vu accorder les honneurs de la guerre par l'adversaire, a répondu dans l'immédiat après-guerre de Sept Ans, l'expression du triomphe britannique d'avoir conquis, en faisant sauter le verrou de la forteresse, la totalité de l'Amérique du Nord. À moyen terme, le XIX^e siècle a consacré l'oubli du siège de 1758. Côté britannique, il s'agissait de consacrer la victoire culturelle des anglophones sur les francophones, dans une Acadie où tout devait d'abord contribuer à glorifier la Conquête et ensuite faire oublier le temps du Régime français. Louisbourg fut rasé, abandonné, oublié. Côté français, la page de la Nouvelle-France était bel et bien tournée, alors que se construisait un second empire colonial. Il aura fallu attendre le dernier tiers du XX^e siècle pour voir revivifiée la mémoire de Louisbourg. Dans un mouvement typiquement anglo-saxon, c'est à l'initiative privée d'un patron de presse locale que l'histoire et l'archéologie de la forteresse ont d'abord été réveillées. C'est ensuite par le relais de la politique culturelle fédérale, à travers son agence *Parks Canada*, que le réveil de la mémoire est intervenu à son tour. Louisbourg reconstruit s'est inscrit dans le cycle de commémorations lancé pour célébrer la fondation du Canada français (1604 – 1608). À l'occasion des commémorations (2004 – 2008) la mémoire du siège de 1758, confondue avec celle de la construction de la forteresse, a aussi traversé l'Atlantique. C'est alors qu'en France, on s'est souvenu, tant de l'aventure singulière d'un chantier de construction militaire improbable, soutenu depuis Rochefort, que de la tragédie de sa chute et de la perte du Canada qu'elle a entraînée. Mère de toutes les batailles entre les impérialismes français et anglais en Amérique du Nord, la mémoire du siège de Louisbourg a acquis toutes les dimensions d'une épopée, et c'est fort logiquement qu'elle a pris place au sein d'un jeu de stratégie mondialement connu.

Notes

- [1] Sébastien Martin, *Rochefort arsenal des colonies au XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 2015, 398 p.
- [2] Lucien Bély, « La paix d'Utrecht ou le modèle de l'équilibre européen », dans BÉLY L., *L'art de la paix en Europe : Naissance de la diplomatie moderne*, Paris, PUF, 2007, p. 465-481.
- [3] Maurice Berry, « La forteresse de Louisbourg et la France », *Vie des arts*, 46/1967, 30–31.
- [4] Camille Gabet, « Le rôle de l'arsenal de Rochefort dans les premières années de la colonisation de l'île Royale », dans *Rochefort et la mer*, Université francophone d'été, Jonzac, 1988.
- [5] Kenneth Banks, *Chasing Empire across the Sea: Communications and the State in the French Atlantic, 1713-1763*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2002.
- [6] A. J. B. Johnston, *Endgame 1758. The Promise, the Glory, and the Despair of Louisbourg's Last Decade*, France Overseas: Studies in Empire and Decolonization Series, Cape Breton University Press, 2008.
- [7] René Chartrand, *Louisbourg 1758*, Osprey Publishing, 2000, 96 p.
- [8] Nathalie Le Gris, *Les premiers topographes militaires anglais : au Canada de 1759 à 1800*, *Vie des Arts*, 18 (74), 35–39, 1974.
- [9] The New York Public Library, Digital Image ID : 54917, *A View of Louisbourg in North America*, by Pierre-Charles Canot (French, 1710–1777), after Charles Ince (British, 1758), aquarelles dans *Scenographia Americana, Or, A collection of views in North America and the West Indies. Neatly engraved by Messrs. Sandby, Grignon, Rooker, Canot, Elliot, and others; from drawings taken on the spot, by several officers of the British Navy and Army. Recueil de vues de L'Amerique septentrionale et des indes occidentales, Gravés d'après les desseins pris sur les lieux par différens officiers des troupes et de la marine angloises*, published by John Bowles, Robert Sayer, Thomas Jefferys, Carington Bowles, and Henry Parker, 1768, 36.4 x 52.6 cm.
- [10] Rémy de Gourmont, *Les Français au Canada et en Acadie*, avec 50 gravures, Paris, Firmin-Didot, 1888.
- [11] A. J. B. Johnston, « Forteresse de Louisbourg : un rendez-vous avec l'Histoire », dans *Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française*, 2007, http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-350/Forteresse_de_Louisbourg, consulté le 06 novembre 2019.
- [12] A. J. B. Johnston, « McLennan, John Stewart », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 16, Université Laval/University of Toronto, 2003, http://www.biographi.ca/fr/bio/mclennan_john_stewart_16F.html, consulté le 06 novembre 2019,
- [13] Sandrine Chabre, « Etienne Verrier, ingénieur du roi en Nouvelle-France : contraintes et gestion du chantier de Louisbourg (1724-1745) », *Études canadiennes / Canadian Studies*, 82 | 2017.
- [14] Les archives de travail d'Yvon Leblanc ainsi que sa documentation sont consultables et téléchargeables à : <http://www.krausehouse.ca/krause/FortressOfLouisbourgResearchWeb/DBTextWorksResearchFortress/default.htm>, consulté le 06 novembre 2019.
- [15] Archives départementales de la Charente-Maritime, Amirauté de Louisbourg, B 265-283, B 6109-6125.

[16] Mickaël Augeron et Dominique Guillemet dir., *Champlain, de Brouage aux Grands Lacs : cinq siècles d'échanges entre le Centre-Ouest français et l'Amérique du Nord (XVI^e-XXI^e s.)*, Geste Editions, La Crèche, 2004, 414 p. ; Marc Saint-Hilaire, Alain Roy, Mickaël Augeron et Dominique Guillemet, *Les traces de la Nouvelle-France au Québec et en Poitou-Charentes*, Presses Universitaires de Laval, 2008.

[17] Laura Huet, *L'activité économique en Acadie et le contexte colonial atlantique : un marché lucratif lié au cabotage acadien ? (1667 – 1755)*, Mémoire de Master 2 d'Histoire, Poitiers/Moncton (New-Brunswick, Canada), 2011, 178 p. ; Olivier Puaud, *Les marins « rapatriés » de Nouvelle France dans les ports du Centre-Ouest atlantique (1763-1815)*, Mémoire de Master 2, Poitiers, 90 p. ; Olivier Puaud, *La Compagnie de l'île Saint-Jean (1715-1724)*, Mémoire de Master 1, Poitiers, 117 p. Prix des Amitiés acadiennes 2005 ; Stéphane Wimart, *D'un fleuve à l'autre. L'arsenal de Rochefort et le port de Québec durant la Paix de Trente Ans (1713-1744)*, Mémoire de Master 2, Poitiers/Laval (Québec, Canada), 2005, 106 p.

[18] Aurélien Bernard, titulaire d'un master recherche en histoire moderne (*Les relations entre Rochefort et l'Amérique du Nord française sous la Régence 1714-1721*, Poitiers, 2006) et d'un master « Patrimoine, tourisme et multimédia » de l'Université de Poitiers, a développé au service régional de l'inventaires Poitou-Charentes, le site « Sur les traces de la Nouvelle France », à l'adresse, <http://decouverte.inventaire.poitou-charentes.fr/decouverte/sur-les-traces-de-la-nouvelle-france/decouvrir/> (consulté le 06 novembre 2019).

[19] Marc Jouanny et Françoise Mamolar, *Louisbourg, un rêve d'Amérique*, 52 minutes, © France Télévision – Eliocom – Megara Films, 2013.

[20] Collectif, *Louisbourg, phare du Nouveau Monde*, SMAM éditions, La Rochelle, 65 p.

Pour citer ce document

Par Thierry Sauzeau, «Les mémoires du siège de Louisbourg (1758)», *Tierce : Carnets de recherches interdisciplinaires en Histoire, Histoire de l'Art et Musicologie* [En ligne], 2020-4, Numéros parus, Dossier, mis à jour le : 29/05/2020, URL : <https://tierce.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=439>

Droits d'auteur



This is an Open Access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution License CC BY-NC 3.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/3.0/fr/>) / Article distribué selon les termes de la licence Creative Commons CC BY-NC.3.0 (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/3.0/fr/>)